

MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

CONSEIL MUNICIPAL

29 novembre 2017

Compte rendu sommaire

Présents : MM de PRADIER d'AGRAIN Armand, MONTECH Gérard, VIDAL Monique, ANDRAUD Frédéric, BAILLOU Philippe, VIALADE Sophie, CALVEL Thierry.

Absents (représentés) : MONSERAT Laurent, GUIRAUD Gaëlle.

Absents : VIALADE Régis.

Modification de l'ordre du jour, à la demande de Monsieur le Maire.

Le conseil municipal accepte la modification et décide d'ajouter l'autorisation de location d'un tracteur agricole avec l'EARL DE LA PIERRE BLANCHE et la location de l'appartement communal au 20 Rue Centrale.

○ **ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DES MARCHES INFERIEURS AUX SEUILS EUROPEENS : ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – MARCHÉS PUBLICS :**

Le conseil municipal approuve le règlement intérieur qui organise les modalités de fonctionnement de la commission d'appel d'offres annexé à la présente délibération.

○ **CHOIX DES ENTREPRISES MARCHÉ MAIRIE ET ACCESSIBILITE :**

Le conseil municipal approuve les entreprises retenues selon le rapport de la commission d'appel d'offres à savoir :

- Gros Œuvre (entreprise MARSON) avec un montant de 21 397.60€,
- Menuiseries (entreprise LABEUR) avec un montant de 19 107.00€
- Plâtrerie (entreprise PERIES) avec un montant de 12 700.50€
- Peinture (entreprise PERIES) avec un montant de 8503.30€
- Electricité Plomberie (entreprise MARTEAU) avec un montant de 7007.00€

○ **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE PLATEFORME DE DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS :**

Le conseil municipal approuve la convention pour la mise à disposition d'une plateforme de dématérialisation des marchés publics et d'une plateforme de vérification de la conformité fiscale et sociale des fournisseurs par le Département de l'Aude au bénéfice de la commune à titre gracieux.

○ **MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DU SIAH DU FRESQUEL:**

Le conseil municipal décide de donner un avis favorable à l'adhésion au SIAH du Fresquel des communes de : Baraigne (Aude), Escoussens (Tarn), Saint Félix de Lauragais (Haute Garonne).

○ **MODIFICATION STATUTAIRE EN VUE DE L'EXERCICE DE LA NOUVELLE COMPÉTENCE GEMAPI PAR LE SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DU BASSIN VERSANT DU FRESQUEL:**

Le conseil municipal décide la modification des statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement hydraulique du bassin versant du Fresquel afin d'exercer à compter du 01/01/2018.

○ **DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT :**

Le conseil municipal adopte les décisions modificatives budgétaires suivantes :

- 2158 (Ch.041) Installations, matériel et outillage technique (Autres) : + 3700.00
- 2762 (Ch.041) Créance sur transfert de droits à déduction de T.V.A. : + 3700.00

○ **CONVENTION POUR LA LOCATION D'UN TRACTEUR AGRICOLE :**

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à louer un tracteur agricole avec l'EARL DE LA PIERRE BLANCHE.

○ **LOCATION APPARTEMENT COMMUNAL :**

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le bail avec Madame BRANGENBERG Marie à compter du 1^{er} janvier 2018 pour le logement situé 20 rue Centrale.

